CONVENTION CITOYENNE ÉTUDIANTE

du 30/09
au 6/12 2024

L'université de l'avenir

Agir pour une transformation écologique et sociale juste.

Plus d'informations

LIVRET DE PRÉSENTATION CCE 2024

UPEC Connaissance - Action
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE

Fontainebleau

Science avec et pour la société

Erasme
UPEC, UNIVERSITÉ ENGAGÉE

FRANCE 2030

LIPHA

Ce programme a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'investissements d'avenir portant la référence "ANR-21-EXES-0009"

01 LA CONVENTION CITOYENNE ÉTUDIANTE, C'EST QUOI ?

Une expérience de démocratie participative et délibérative

Inspirée de la Convention Citoyenne pour le Climat, la Convention Citoyenne Étudiante (CCE) est un dispositif à l'échelle de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC).
Pendant 3 mois, les étudiant.e.s de différentes composantes se retrouvent pour délibérer sur le thème de l'édition.

L'Université de l'avenir - Agir pour une transformation écologique et sociale juste

Pour cette 4ème édition, le thème a été choisi par les participant.e.s de la 3ème édition. Ils et elles ont souhaité prolonger le thème travaillé en 2023 : "L'Université de l'avenir, l'avenir en commun(s)", en y ajoutant une dimension écologique plus forte.

Les sous-thématiques ont également été sélectionnées par les participant.e.s de l'édition 2023.

Les sous-thématiques :

- Énergie, infrastructures et mobilités
- Inclusion et lutte contre les discriminations
- Démocratie et citoyenneté
- Se former autrement pour l'avenir
- Alimentation saine et durable
- Santé commune (milieux naturels/humaine)

02 LE DÉROULÉ

LE LANCEMENT

Jour 1

8h30-10h : Présentation de la CCE en sous-groupe thématique

10h30-12h45 : Séance plénière au théâtre

14h-15h : Séance plénière au théâtre

15h30-17h30 : Délibération en sous-groupe

Jour 2

8h30-10h45 : Séance plénière au théâtre

11h10-12h30 : Délibération en sous-groupe

13h50-17h00 : Délibération en sous-groupe et café des personnes ressources de 13h30 à 15h30

Jour 3

8h30-12h30 : Finalisation des propositions et préparation de la grande restitution

13h50-17h : Restitution au théâtre, clôture du lancement et rappel de la suite de la CCE

Chaque jour, les participant.e.s alternent entre des temps d'écoute et de temps d'échange et de partage. Les temps d'écoute - ou "session avec intervenant.e.s" - sont dédiés à des présentations faites par des personnes ressource. Les temps d'échange et de partage - ou "sessions délibératives" - ont pour objectif de permettre aux étudiant.e.s de développer leurs réflexions en faisant émerger des propositions alimentées par les délibérations !

Répartis en sous groupes d'une dizaine de personnes, vous êtes accompagné.e d'un ou d'une facilitateur.rice, votre objectif est de formuler des propositions sur la sous-thématique attribuée, en lien avec le thème de l'édition (par exemple, sur les transports pour vous rendre sur votre lieu d'études).

LES ATELIERS INTERMÉDIAIRES

Après le lancement de la CCE et jusqu'à sa clôture, divers ateliers intermédiaires et réunions thématiques permettent aux participant·e·s de poursuivre la réflexion initiée au sein des différents groupes de travail.

Ces ateliers prennent différentes formes : délibérations, conférences ou encore théâtre-forum... Ils sont parfois organisés avec des partenaires ou des établissements secondaires et se tiennent au sein des différentes composantes de l'Université, hors les murs ou en ligne.

Ils peuvent être obligatoires pour certaines formations.

LA CLÔTURE

Lors des deux journées de clôture, les étudiant·e·s doivent présenter le travail de chaque groupe thématique devant nos partenaires, dont les commentaires et réactions donnent lieu à un dernier travail délibératif. Les propositions finales sont ensuite validées en plénière ou en ligne, sur Decidim.

03 FAQ

Où me renseigner sur la CCE ?

La CCE est présente sur **Instagram** et **Twitter/X** : @cce_upec, n'hésitez pas à vous abonner et à nous écrire !

Sur **Discord** : pendant la CCE, toutes les informations sont communiquées en direct .

Sur **Decidim** : l'outil de délibération en ligne, où toutes les propositions seront publiées, avec la possibilité d'amender ou de commenter une proposition : créez vite votre compte.

Je veux m'engager pour la CCE

Il existe différentes manière de poursuivre votre aventure, vous pouvez par exemple rejoindre l'équipe en charge de l'application des propositions ou devenir facilitateur.rice !
Contactez-nous pour en savoir plus !

Quel est l'intérêt de participer à la CCE ?

La CCE vous permet de participer activement en tant que citoyen.ne, en vous donnant la parole. C'est un dispositif horizontal, dans lequel vous n'êtes plus en face d'un.e professeur.e, mais devenez acteur.rice. Il vous fera gagner de nombreuses compétences. Au fil des conférences, des tables-rondes et des échanges avec votre groupe, vous renforcez vos connaissance sur le thème de la CCE et plus particulièrement sur votre sous-thématique.

C'est aussi une aventure humaine, où vous allez rencontrer d'autres étudiant.e.s, avec des parcours, idées et formations qui sont différents des vôtres.

Ma présence est-elle obligatoire ?

Certaines formations contiennent la CCE dans leur maquette pédagogique. Si c'est votre cas, votre présence est obligatoire : les 3 jours de lancement, les 2 jours de clôture, et lors des ateliers intermédiaires où cela sera précisé.

Puis-je me faire rembourser mes frais de déplacement ?

Non, cela n'est pas possible, même lorsque les événements ont lieu loin de votre lieu d'études. En tant qu'étudiant.e.s de l'UPEC, il revient à votre charge de vous déplacer sur les différents campus. En cas de difficulté financière, vous pouvez vous adresser au Crous ou à un service d'assistance sociale.